



Nouvelles IED

N° 28 - 25 juin 2018

N° spécial : **Edouard DEPREUX**

et l'indépendance de la Syrie



Ce n'est pas d'aujourd'hui que le destin de la Syrie est un enjeu des rivalités entre les grandes puissances. Après la fin de la Première Guerre mondiale, pour démanteler l'Empire ottoman, la France et le Royaume-Uni se répartissent les territoires du Levant, à travers les accords Sykes-Picot et le traité de Sèvres (1920) qui confient à la France un mandat sur la Syrie et le Liban.

En 1925, des révoltes naissent contre l'occupation française dans le Djebel druze, mais elles sont défaites assez rapidement. Puis des mouvements nationalistes s'organisent et s'imposent progressivement dans la vie politique locale, réclamant une Constitution pour la Syrie et l'indépendance du pays.

Ces mouvements reçoivent en France le soutien d'une partie des socialistes de la gauche de la SFIO, regroupés notamment autour de la revue *Maghreb*, dirigée par Jean Longuet. C'est dans cette revue qu'en octobre 1933, Edouard Depreux publie un article interpellant le président du Conseil, Joseph Paul-Boncour, socialiste indépendant, et son secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, Pierre Cot.

Edouard Depreux est à l'époque un militant socialiste, qui n'exerce pas encore de mandat électif. Il se situe dans la ligne de son mentor local, Jean Longuet, député et maire de Châtenay-Malabry. Dans cet article, il combat les arguments classiques du « parti colonial » sur l'intérêt économique de la colonisation, mais surtout, il défend le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, se démarquant ainsi d'un courant dominant au sein de la SFIO qui considérait que les peuples colonisés devaient avoir atteint un certain « niveau d'évolution » pour accéder à l'indépendance.

Cette reconnaissance du principe national est donc une constante dans la démarche politique d'Edouard Depreux, que l'on retrouvera plus tard à propos de l'Algérie.

C'est en 1936, avec le gouvernement de Front Populaire, qu'un accord est signé avec les mouvements nationalistes syriens (accords Viénot) prévoyant l'indépendance la Syrie dans un délai de cinq ans, mais cet accord sera rejeté par le Sénat et ce n'est donc qu'en 1944 que l'indépendance de la Syrie sera enfin reconnue.

Jean-François Merle

Maghreb

" Les Documents Marocains "

RÉDACTEUR EN CHEF :

Robert-Jean LONGUET

COMITÉ DE RÉDACTION :

FRANÇOIS-ALBERT - BERGERY - Jean LONGUET

Pierre RENAUEDEL, SIXTE-QUENIN, Députés.

Etienne ANTONELLI, Professeur agrégé de Droit.

Pour la Zone Espagnole :

DE LOS RIOS, ORTEGA Y GRASSET,

MELCHIOR MARIAL, Députés

ARGILA, Homme de Lettres.

ABONNEMENT :

Un an.. .. **50 francs** - Le numéro.. .. **5 francs**

Etranger.. .. **100 francs.**

Adresser les abonnements aux Chèques Postaux : 1713-29 Paris

RÉDACTION - ADMINISTRATION

38 bis - Avenue de la République - 38 bis

PARIS - XI*

Numéro 8

pensez à la syrie !

mm. paul-boncour et pierre cot

Nous avons un nouveau Président du Conseil, qui se pique de respecter les traditions Jacobines. On dit même — mais que ne dit-on pas ? — qu'il aurait été socialiste. Il a du moins l'ambition de « faire quelque chose de neuf ». Sa déclaration ministérielle et son premier discours à la Chambre, imprégnés d'un vif esprit syndicaliste et social, ne manquent pas d'allure. Son sous-secrétaire d'État aux Affaires Étrangères, M. Pierre Cot, a mené le bon combat contre les marchands de canons, avec un talent et un courage, auxquels il serait injuste de ne pas rendre un chaleureux hommage.

Nous les abjurons l'un et l'autre de penser un peu à la Syrie qui attend son indépendance. Tout impérialisme contient des germes de guerre, un gouvernement républicain qui poursuit la noble ambition de traduire en actes la volonté des électeurs du 1^{er} et du 8 Mai se doit de rompre avec la politique d'oppression, sous peine de trahir à la fois ses préjugés, l'opinion clairement exprimée de ses mandants et l'intérêt supérieur de la paix.

Sous peine aussi de gaspiller les finances publiques, à l'heure où ce pauvre M. Chéron risque d'être écrasé par sa légende, et de ne pouvoir retrouver « ses » milliards fondus comme neige au soleil, par suite de la crise économique et de l'intelligente et prévoyante administration de MM. Tardieu, Pierre Laval et autres techniciens de la prospérité. Dans le *Populaire* du 13 Décembre, avec son impitoyable bon sens, Sixte-Quenin, si légitimement surnommé par les Syriens reconnaissants, « le grand-père de la Syrie », a dressé un magistral réquisitoire, contre la politique de prodigalité insensée de la France vis-à-vis de la Syrie.

Je dois dire que même si l'occupation de la Syrie constituait « une bonne affaire », même si, dans la comptabilité de l'état, elle se soldait par crédit considérable, je n'en crierais pas avec moins de vigueur et de persuasion : « Évacuez la Syrie, où vous demeurez que contre la volonté d'un peuple digne de se gouverner lui-même ». C'est que — est-ce une infirmité incurable de mon esprit ? — j'ai toujours pensé que, dans l'ordre international comme dans l'ordre privé, le criminel ne devait pas être absous par le succès. Un acte de brigandage ne doit pas être pardonné, parce qu'il a beaucoup rapporté à ceux qui l'ont commis. Si les professionnels du patriotisme ne partagent pas cette manière de voir, je n'en serai pas autrement surpris. Il me permettront de ne pas les suivre sur ce terrain et de dénoncer partout l'impérialisme qui est très exactement, dans les rapports entre nations, ce qu'est le vol à main armée dans les rapports entre individus.

Mais pour les « réalistes » qui ne veulent entendre parler que de chiffres, Sixte-Quenin a parfaitement raison de démontrer que l'occupation de la Syrie ne constitue pas seulement *un crime*, mais *une mauvaise affaire*. Car les impérialistes se divisent en deux catégories : les Jésuites et les cyniques. Les premiers parlent de « mandat », de « mission civilisatrice ». On sait ce que valent leurs prétentions : Il y aura toujours davantage de mauvais esprits — je l'espère — qui se refuseront à admettre que le *bombardement de la mosquée de Damas serve mieux la civilisation que le bombardement de la cathédrale de Reims*.

Les cyniques ne s'embarrassent pas de précautions oratoires. Leur plus brillante incarnation, M. Tardieu, espoir suprême et suprême pensée de tous les affairistes, ne déclarait-il pas, dans son discours de Delle qui lui a si bien réussi, qu'il fallait inscrire à l'actif du traité de Versailles « l'extension de notre empire colonial par la Syrie, le Cameroun et le Togo, soit 800.000 kilomètres carrés de territoire et 16 millions d'habitants avec un demi milliard de commerce ? ».

Et Sixte-Quenin de poursuivre M. Tardieu sur son terrain favori, celui des chiffres : l'occupation coûte annuellement au budget français 300 millions. Un demi milliard de commerce — en admettant que le bénéfice soit de 20 % — rapporterait à quelques français 100 millions. Or, le chiffre de un demi milliard s'applique non seulement à la Syrie, mais au Congo et au Cameroun. C'est donc, pour un bénéfice sensiblement inférieur à 100 millions que nous en dépensons 300. Affaire mirifique à vrai dire et qui jette le jour sur la manière dont M. Tardieu et ses complices entendaient la prospérité.

M. Edouard Helsey, connaissant ces chiffres écrivait dans le *Journal* :

« Depuis 13 ans, nous sommes en Syrie. Nous y avons dépensé des sommes énormes. Nous y avons versé beaucoup de sang.

Tout cela gratuitement et sans aucun espoir d'en tirer profit ,

Ajoutons que si nous évacuons la Syrie, rien n'empêcherait que les relations économiques se poursuivent entre les deux peuples.

Telle est la vérité. Que M. Paul Boncour veuille bien consacrer à ce problème quelques heures de réflexion.

Quelle belle occasion pour ce Jacobin de « faire du neuf », en rompant avec les pratiques impérialistes indignes « d'une République républicaine » ! Quelle belle occasion pour ce « réaliste », de faire 300 millions d'économies annuelles, sans brimer les fonctionnaires, et sans diminuer la puissance de consommation des contribuables !

Noblesse républicaine oblige, M. Paul-Boncour ! Vous aurez à cœur de ne pas décevoir les Syriens qui voient en vous l'héritier des grandes traditions de 1789, de 1793 et de 1848. Il vous appartient d'être et de rester pour l'histoire « le libérateur de la Syrie ».

EDOUARD DEPREUX.



Notez dès à présent nos prochains rendez-vous au 40 rue de Malte :

Mercredi 4 juillet (18 h) : Conseil d'administration

Mercredi 10 octobre (18 h) : Assemblée générale



Pour adhérer / réadhérer à l'IED en 2018

Cotisation de base : 10 €

Membre donateur : à partir de 30 € (avec reçu fiscal) **Votre cotisation vous ouvre droit à une réduction fiscale de 66 %. Ainsi, une cotisation de 30 € vous revient effectivement à 10 €. Naturellement, vous pouvez donner davantage.**

Chèque à rédiger à l'ordre de : Institut Edouard Depreux
et à adresser à IED – institut Edouard Depreux - 40 rue de Malte 75011 Paris